

FICHE DE POSTE

ERGOTHERAPEUTE ESA

Titulaire du poste :

Supérieur hiérarchique : Directeur des soins
Supérieur hiérarchique direct : Cadre de santé du SSIAD-ESA

Famille : Soins
Sous-famille : Soins de rééducation
Métier : Ergothérapeute

L'objectif de l'ergothérapie est le maintien des activités de la vie journalière et la prévention des complications liées aux pathologies. Ses techniques prennent en charge les différents facteurs intervenant dans la perte d'autonomie et le handicap.

L'entraînement fonctionnel, l'apprentissage de compensation, la stimulation cognitive, l'aide aux aidants, les modifications de l'environnement, les aides techniques.

MISSIONS

- Améliorer l'indépendance et l'autonomie des personnes.
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie (réadaptation, rééducation, prévention, confort et sécurité).
- Agir sur l'environnement (aménagement, aides techniques, formations des aidants).

MISSIONS SPECIFIQUES

- Evaluation des situations de handicap ou de dépendance à domicile liées aux troubles cognitifs et du comportement.
- Identifier les besoins et les attentes liés aux troubles cognitifs et aux troubles du comportement.
- Evaluer l'impact des troubles cognitifs et des troubles du comportement sur l'autonomie, la participation sociale.
- Evaluer les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement humain et matériel.
- Réaliser un diagnostic d'accessibilité et de risques environnementaux.

Elaboration d'un plan individualisé de réadaptations (objectifs et moyens)

- Réadaptation cognitive des activités de la vie quotidienne.
- Renforcer et stimuler les stratégies compensatoires, les performances et la participation lors des activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, cuisine, ménage, conduite, loisirs, gestion financière, moyens de communication.....)
- Proposer des modifications des activités en fonction des évaluations initiales.
- Impliquer les aidants professionnels et naturels dans les séances de réadaptation des activités de la vie quotidienne afin qu'ils améliorent leurs compétences de prise en charge.

Aides techniques et aménagements

- Préconiser les aides techniques et les aménagements en fonction des capacités cognitives et sensorimotrices restantes (mémoires, fonctions exécutives, instrumentales, transferts, mobilité, préhensions....)
- Utiliser une procédure d'apprentissage et d'entraînement.
- Impliquer, former l'entourage familial et professionnel.
- Assurer une veille technologique.

Réadaptation de la mobilité et des transferts

- Prévenir l'apparition d'un syndrome de désadaptation posturale et motrice.
- Ergomotricité, aides techniques, aménagements.
- Assurer la sécurité.
- Réaliser un diagnostic des risques domestiques.
- Préconiser des aménagements de l'environnement et des aides techniques.
- Prévenir les risques de chute lors des activités de la vie quotidienne (réadaptation posturale, stratégies sécuritaires)
- Positionnement, installation des troubles posturaux assis et allongés (phase de dépendance sévère).
- Préconiser, régler et adapter des fauteuils roulants et des aides à la posture.
- Préconiser, adapter des dispositifs d'aide à la prévention et au traitement des escarres.

Participer à une démarche de qualité

- Assurer la continuité des soins, rendre compte de son intervention.
- Assurer une veille professionnelle, appliquer les connaissances actualisées.

CADRE D'INTERVENTION

- Prestation individuelle réalisée à domicile.
- 15 séances de réhabilitation et d'accompagnement à domicile dont 1 à 3 séances d'évaluation.
- Travail en équipe.

COMMUNICATIONS RELATIONS

- Assistantes de soins en gériatrie, aides-soignants, infirmiers : l'ergothérapeute implique les aidants professionnels et familiaux dans sa prise en charge, assure la formation aux techniques d'accompagnement dans les activités de la vie journalières.
- Médecins : les actes d'ergothérapie sont réalisés sur prescription médicale.